

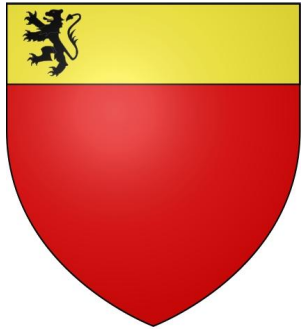
Document
D'Information Communal
sur les
Risques Majeurs

(Document disponible en mairie à l'accueil)

SOMMAIRE

	ITEM	PAGE
Le Mot du Maire	1	3
Informations pratiques	2	4
Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	3	5
Inondations	4	6
Tempêtes	5	8
Transports de Matières Dangereuses	6	10
Risque Pandémique	7	12
Engins de Guerre	8	13
Nucléaire (plan iode)	9	14
Les moyens d'alerte -	10	15

Ce document a été réalisé par la commission sécurité de la commune de BACHY
(Edition d'avril 2013)



| 1 Le Mot du Maire

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été conçu pour vous, votre famille et vos proches au titre de l'information et de la sensibilisation aux risques naturels et technologiques encourus et aux mesures de sauvegarde que vous pourriez être amenés à prendre pour vous en protéger.

En effet, la Commune de Bachy met en place une véritable politique de protection et de sensibilisation des Bachynois, permettant l'organisation des cellules communales de crise.

Le DICRIM, partie intégrante du Plan Communal de Sauvegarde, remplit un rôle d'information et de sensibilisation auprès de la population. Il me paraît essentiel, d'une part, dans un souci de préservation de l'environnement, et d'autre part, dans un souci de prévention et de protection de la population, que l'ensemble des Bachynois prennent connaissance des risques potentiels encourus et des dispositifs mis en place par la Commune de Bachy pour pallier ceux-ci.

Philippe Delcourt
Maire de Bachy

| 10 Moyens d'Alerte :

- Sirène (installation d'une sirène sur le toit de la salle des fêtes)
- Haut-parleur des pompiers
- Radio locale (94,7)

| 2 Informations Pratiques

Ce document est très important. Il s'agit du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), réalisé conformément à l'article L 125-2 du code de l'environnement.

Pour des informations complémentaires et plus précises, les documents indiqués ci-dessous sont consultables à la mairie de Bachy, 13 place de la Liberté, ou sur le site internet de la Ville : **www.mairie-bachy.fr**

- > Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- > Le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Pour en savoir plus :

- > www.prim.net
- > www.vigicrue.ecologie.gouv.fr
- > www.france.meteofrance.com

Les numéros utiles :

- > Pompiers : **18**
- > Police Nationale : **17**
- > SAMU : **15**
- > Gendarmerie de Cysoing :
03 20 83 51 19

> Cellule de veille

Membres de la commission Sécurité

IMPORTANT

Avoir en permanence chez soi,
en prévision d'une alerte :

- > 1 radio portable avec piles
- > 1 lampe de poche
avec piles
- > Des bouteilles d'eau potable
- > Des boîtes de conserve
- > Vos papiers personnels
- > 1 trousse de pharmacie
- > Votre traitement médical
en cours
- > Des couvertures
- > Des vêtements de rechange
- > Des bougies et des allumettes

Qu'est-ce qu'un Risque Majeur

Les différents types de risques auxquels chacun de nous peut être exposé sont regroupés en 3 grandes catégories :

Les risques naturels : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique ;

Les risques technologiques : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, biologiques, la rupture de barrages...

Les risques de transports dits collectifs (personnes, matières dangereuses) sont des risques technologiques. On en fait cependant un cas particulier car les enjeux (voir ci-dessous) varient en fonction de l'endroit où se développe l'accident.

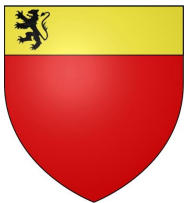
1- LES RISQUES MAJEURS : ils sont le résultat de la combinaison de l'aléa et de l'enjeu. En effet, dans la société actuelle, ils sont caractérisés par ces critères.

2- L'ALÉA : c'est un événement potentiellement dangereux

3- L'ENJEU : le risque majeur s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

Pour BACHY sont pris en compte les risques :

-Inondation, Tempête, Pandémique, Transport de matières dangereuses, Engins de guerre, Alerte nucléaire



LES MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LA VILLE DE BACHY

Les dégâts liés à ces phénomènes peuvent cependant être réduits grâce à des actions du type :

- > Maîtrise de l'urbanisme
- > Information préventive de la population (site Internet)
- > Plan de curage des fossés
- > Affichage en mairie du plan du gazoduc